

**Arrêté du 6 mars 2015 portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Saint-Quentin
NOR : JUSB1506442A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté de délégation des chefs de la cour d'appel d'Amiens, en date du 4 mars 2015 ;

ARRÊTE

Article 1

Mme Claudine LACAILLE (CHAMPION), greffière du 1^{er} grade, au tribunal d'instance de Laon, déléguée au tribunal d'instance de Saint-Quentin par arrêté de délégation des chefs de la cour d'appel d'Amiens, en date du 4 mars 2015, est nommée en qualité de régisseuse intérimaire, à titre exceptionnel, pour la période du 5 mars au 5 mai 2015, au tribunal d'instance de Saint-Quentin.

Article 2

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel d'Amiens, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 6 mars 2015.

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,

Marie-Noëlle DEHOUCK